

L'interrogation axiologique

L'axiologie peut être définie comme l'ensemble des théories portant sur les valeurs humaines. Celles-ci sont diverses et se retrouvent dans le domaine de la morale, de la politique, du droit, de la religion, de l'art etc. Les valeurs fixent des objectifs, des idéaux et orientent l'action des individus ; c'est un but, parfois difficilement accessible. En ce sens, elle est un idéal que l'on tente d'atteindre ou de réaliser. L'homme vise le bien dans sa vie, mais au-delà du bien, l'homme est aussi un être de besoins et ces derniers le poussent souvent à se comporter comme l'animal. Mais l'homme a la particularité de se poser les questions suivantes :

4 *Quelle attitude faut-il adopter face aux besoins ?*

5 *Doit-on céder à la nature ou plutôt la dominer ?*

6 *Quelles peuvent être les conséquences de ces actions ?*

Le problème moral surgit lorsque nous formulons de telles interrogations. Les réponses que l'on peut apporter nous permettent de voir qu'il y a des différentes morales qui sont installées sur des fondements divers.

I- Typologie et fondement de la morale

a- Universalité de la morale

L'homme est un être doué de raison ; à ce titre, il connaît le juste et l'injuste et d'une manière générale le bien et le mal. C'est sur ce plan que **VOLTAIRE** rejetait le point de vue des ethnocentristes européens qui affirmaient que : « *Les chrétiens avaient une morale mais les païens n'en avaient point* » (F. le Beau).

Pour **VOLTAIRE**, cette affirmation n'a pas de sens parce que la vie en commun ne serait pas possible sans une convention et la justice traduit cette convention. Bien qu'elle s'exprime par des lois particulières en chaque pays elle est universelle. En effet, chaque homme possède un instinct qui le rattache à son semblable et chacun est capable de comprendre que ce qui est utile à la société est utile à chacun de ses membres. La morale nous invite à être utiles à notre prochain. Une telle conception s'applique difficilement aujourd'hui dans un monde dominé par l'économie de marché et le libéralisme qui signalent une société de concurrence et de compétition.

L'idée d'une morale universelle a été défendue par plusieurs auteurs notamment **Rousseau** pour qui il existe en tout homme un principe inné de justice et de vertu qu'il appelle « *conscience morale* ». Cette dernière est seule à pouvoir nous guider pour juger du bien et du mal. La conscience morale existe dans toutes les sociétés et recouvre des catégories diverses. Selon **ROUSSEAU** cette énumération montre qu'il y a des valeurs autour desquelles se retrouve presque l'intégralité des peuples. Ce sont ces valeurs qui traduisent l'expression morale universelle. Pourtant si la morale apparaît chez **VOLTAIRE** et **ROUSSEAU** comme fondamentalement universelle, il reste qu'il a toujours fallu préciser une typologie et des fondements qui nous amènent à concevoir l'existence de plusieurs morales. Parmi les approches les plus importantes développant une telle conception, on peut citer les morales de l'intérêt et du devoir, deux notions qui paraissent souvent antagoniques.

b- Morales de l'intérêt et morales du devoir

L'homme dans sa vie vise naturellement le bonheur. Dès l'Antiquité, **Epicure** apparaissait déjà comme le tenant d'une morale appelée **Eudémonisme**. Le sens étymologique de cette notion renvoie au grec *eudaimon* c'est à dire heureux. Une telle conception de la morale est présente dans certaines doctrines contemporaines notamment l'utilitarisme, dont le principe essentiel a été formulé par l'anglais **Jérémy BENTHAM** : « *chaque homme pour atteindre le bonheur doit calculer et réfléchir pour voir de quel côté est son avantage* ». On est ici en présence d'une morale de l'intérêt. Pour les utilitaristes, on doit chercher à accumuler les plaisirs afin d'obtenir la plus grande somme de bonheur. Sur ce plan, **BENTHAM** et ses partisans affirment la supériorité des plaisirs de l'esprit sur ceux du corps. En affirmant cela, ils ne se différencient pas tellement des Stoïciens qui considèrent que l'homme ne doit pas être esclave des plaisirs : il doit admettre les plaisirs naturels et nécessaires, tolérer les plaisirs naturels et non nécessaires et fuir les plaisirs non naturels et non nécessaires pour atteindre l'ataraxie.

Toutefois, il convient de nous poser la question suivante : fonder la morale sur l'intérêt est-ce une attitude vraiment morale ? En d'autres termes où est la morale lorsque je ne fais que ce qui est conforme à mes propres intérêts ? C'est ainsi qu'apparaissent les morales du devoir. L'idée de devoir est le plus souvent opposée à la notion d'intérêt car elle traduit l'obligation. Mon devoir c'est ce que je dois faire même si c'est contraire à mes sentiments et à mes intérêts. Dans le devoir, notre conscience est soumise à un principe qui lui est supérieur et qui la dépasse. *D'où vient alors ce principe ? Quelle en est l'origine ?* On peut répondre que si le devoir s'impose à notre individualité, c'est parce qu'il trouve son fondement au niveau de la société. On parlera alors de morale sociologique ou de conscience morale pour reprendre les expressions de **DURKHEIM**. Cette conscience morale fonctionne comme une juridiction et c'est pourquoi on parle de « *tribunal de la conscience* ». Réfléchissant sur les caractéristiques de cette conscience morale le philosophe **René Le SENNE** met l'accent sur sa dualité en écrivant : « *l'approbation et la réprobation, voilà l'essence bipolaire de la conscience morale* ». Revenant à **DURKHEIM**, on peut signaler un aspect original dans sa démarche. Pour lui, le caractère obligatoire du devoir ne suffit pas, il faut y ajouter ce qu'il appelle la **DESIRABILITE**. En d'autres termes aucun acte moral ne s'accomplit uniquement par devoir, il faut en plus que le devoir touche notre sensibilité, qu'il soit voulu, qu'il soit désirable. Cette morale sociologique peut cependant poser un sérieux problème notamment lorsqu'elle heurte de front les exigences particulières de l'individu. On peut voir une illustration de ce problème dans la tragédie, écrite par **SOPHOCLE** et intitulée **ANTIGONE**. Aux lois écrites de la cité, Antigone oppose les lois non écrites de sa conscience personnelle ce qui a amené le conflit.

Emmanuel KANT (1724-1804) va permettre dans une certaine mesure de remédier à ce problème. Chez lui le devoir n'est plus fondé comme exigence de la société, il est plutôt perçu comme une obéissance à notre raison. Il ne s'agit plus pour nous d'obéir à une structure externe (société) mais à une foi stricte qui est dictée par notre seule raison. Toute idée d'hétéronomie se trouve ainsi écartée. L'être moral kantien est autonome c'est à dire qu'il n'est soumis qu'à lui-même. Pour l'auteur de la « **la critique de la raison pratique** », le

devoir est l'obéissance à des règles essentielles dictées par la raison et qui se résume à travers les maximes suivantes :

-« *il faut agir de telle sorte que le sens de notre action puisse être érigé en règle universelle* »

-« *il faut traiter l'humanité en nous et chez les autres toujours comme une fin et jamais comme un moyen* »

-« *il faut respecter en la personne la raison* »

Précisons que chez cet auteur il ne s'agit pas seulement d'agir conformément aux devoirs, il faut surtout agir par **pur respect pour le devoir**. On établit ici la distinction entre la **légalité** et la **moralité**. Ce problème est abordé par **PLATON** dans « *la République* » à travers le mythe de **l'anneau de Gygès**. On peut résumer ce débat platonicien dans les termes suivants : le vrai problème que pose la moralité est de savoir si seule la crainte du châtement doit détourner l'homme de l'injustice. Chez **KANT**, le devoir n'est subordonné à aucune fin. C'est un ordre que la raison nous donne sans nous en précier les raisons. C'est pourquoi on présente le devoir chez **KANT** comme étant « *un impératif catégorique* ». En l'homme, **KANT** privilégie la nature raisonnable et semble disqualifier la nature charnelle. En cela, il définit une morale hors de portée de l'humain car il ne tient compte ni de la subjectivité ni des conditions sociales de l'individu. C'est une morale dure que l'on qualifie de **rigorisme kantien**.

I- Critique de la morale

a- La critique de NIETZSCHE (1844-1900)

Nietzsche apparaît comme l'un des grands contradicteurs de la morale. En réalité, il s'en prend surtout à la morale qui découle des principes de la religion. Pour lui, le péché est une fiction inventée par « *les vaincus de la vie* ». Etant donné qu'ils sont incapables de participer aux joies terrestres de la pleine satisfaction des instincts, ils se réfugient dans l'illusion d'une existence ultérieure supposée meilleure.

La pensée de **Nietzsche** se signale donc par un refus de la morale chrétienne. Sur cette lancée, l'auteur procède à un véritable renversement des valeurs. D'ailleurs, il s'empresse de disqualifier la source des valeurs en affirmant : « *DIEU est mort* ». Ainsi donc, pour **Nietzsche** on doit affronter la vie dans toutes ses dimensions tragiques sans avoir besoin de l'illusion constante que nous apporte la croyance en un autre monde.

b- La critique marxiste

Dans un texte intitulé « *leur morale et la nôtre* », **TROTSKY** (1879-1940) procède à une critique de l'universalité de la morale. C'est ainsi qu'à la morale qui se repère à l'humanité en général et qu'il qualifie d'idéaliste, il oppose une morale intéressée c'est à dire susceptible d'aller dans le sens des intérêts du prolétariat. De ce point de vue, **TROTSKY** soutient que la morale n'est pas une catégorie abstraite, elle a une nature idéologique et elle constitue un lieu où s'exerce la lutte des classes : « *l'homme qui ne veut retourner ni à Moïse, au Christ ou à Mohamed doit reconnaître que la morale est le produit du développement social, qu'elle n'a rien d'invariable, qu'elle sert les intérêts de la société, que ces intérêts sont contradictoires, que la morale a un caractère de classe* ». Ainsi donc, à mesure que les

formes de l'ordre social évoluent, la morale évolue elle aussi. Il y aurait donc plusieurs morales dans la société, chacune étant subordonnée aux intérêts d'une classe. Bien que n'étant pas marxiste Alain dit **Emile CHARTIER** (1868-1951) propose une critique de la morale qui s'installe sur des positions très proches du marxisme léninisme. En effet, **Alain** montre que sur un plan général les considérations morales sont profondément liées aux situations matérielles et sociales. C'est ainsi que sur un mode à la fois ironique et polémique il écrit : *« la morale c'est bon pour les riches. Une vie pauvre est serrée par les évènements....Devant ces vies harcelées l'avenir est déjà présent »*. C'est une façon de dire que les problèmes peuvent être tellement aigus que s'occuper de morale semble être un luxe.

CONCLUSION

La morale apparaît comme l'un des thèmes majeurs de la philosophie. Cette place a été acquise depuis l'antiquité. Aujourd'hui pratiquement chaque grand auteur a eu à réfléchir sur ce que l'on définit comme étant *« la science du bien et des règles de l'action humaine »*. La morale répond à la question de la destination véritable de l'homme et de son statut de sujet humain. Elle contribue à préciser quel sens nous donnons à notre vie.